

## Globalisation et gouvernance : l'Algérie à la « croisée » des destins

R.Sandretto \*

La question de la globalisation est une question politiquement et économique importante. C'est aussi une question très controversée.

La mondialisation (dans les travaux anglo-saxons : la « globalisation ») est une expression à la mode. Comme c'est souvent le cas des expressions à succès, elle véhicule des ambiguïtés.

En première analyse, on peut définir la globalisation le rétrécissement de la planète, c'est-à-dire, la densification des interdépendances et des interconnexions à travers les frontières. Ce processus tend à constituer la planète comme une totalité.

La globalisation s'exprime à de multiples niveaux :

- L'intensification des échanges commerciaux,
- Des flux d'investissements internationaux,
- L'unification des marchés financiers,
- L'intégration mondiale de la production avec l'essor des firmes transnationales,
- La standardisation de la technologie,
- L'uniformisation culturelle,
- Le développement d'Internet, etc.

La globalisation est presque toujours associée à l'affaiblissement voire au dépérissement des Etats. La toute puissance des marchés et notamment des marchés financiers et des acteurs privés aurait pour effet de saper l'autorité publique.

---

\* Professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et GATE CNRS.  
Les graphiques et les tableaux n'ont pas été reproduits dans cet article.

Cette thèse est aujourd'hui très largement dominante.

Mon objectif est de montrer que cette vision est excessivement simplificatrice. On va trop vite en besogne en affirmant que la globalisation sonne le glas des gouvernabilités nationales.

Pour cela, je traiterai brièvement 3 points :

- Je donnerai quelques points de repères sur la manifestation la plus remarquable de la globalisation que sont les firmes transnationales.

- Je discuterai ensuite quelques aspects de la rhétorique de la globalisation et en particulier l'idée selon laquelle, du fait de la globalisation, les Etats ne « contrôleraient plus le gouvernail ».

- Je terminerai ma présentation en essayant de caractériser l'intégration de l'Algérie dans le processus de globalisation.

### **1. Quelques repères sur la globalisation (le poids des firmes transnationales)**

Plutôt que de multiplier les chiffres qui ne sont pas toujours très expressifs, une solution fréquemment employée pour « peser » l'importance des FTN consiste à comparer le chiffre d'affaires des entreprises et le PIB (ou le PNB) des pays.

On pourrait multiplier les rapprochements de ce type :

- General Motors (la première entreprise industrielle mondiale) pèse autant que l'Autriche (et plus que le Danemark), plus que la Grèce et le Portugal réunis

- Ford (2<sup>e</sup> rang) pèse plus que la Norvège

- Mitsubishi (3<sup>e</sup> rang) pèse plus que l'Ukraine (et plus que la Pologne)

- Samsung (7<sup>e</sup> rang) pèse plus que le Portugal

- IBM pèse plus lourd que l'Égypte, Volkswagen pèse autant que la Nouvelle Zélande,

- Elf Aquitaine pèse autant que la Hongrie

- Le CA de Fiat en 2000 est comparable au PNB de l'Algérie (53.5 milliards de dollars)

- General Motors + Ford pèsent ensemble plus que l'Inde

- GM + Ford + Mitsubishi pèsent plus que la Russie + Biélorussie et plus que la totalité du continent africain.

- Les « Top 5 » (= les 3 précédents + Exxon et RD & Shell) pèsent autant que la Chine

- Les 350 premières représentent 28% du PNB mondial (et 1/4 de l'emploi industriel)

- La totalité (les quelques 44 500 FTN recensées en 1999 par les Nations Unies avec 277 000 filiales) représenterait la moitié du PNB mondial.

Bien entendu, ces comparaisons sont trompeuses. Un PNB (somme des valeurs ajoutées) n'est pas un chiffre d'affaires. Dans cette comparaison, l'importance des pays est systématiquement sous-estimée par rapport aux firmes, puisque les consommations intermédiaires, non déduites du chiffre d'affaires, le sont du PIB.

L'exercice n'a pas d'autre intention que de suggérer l'importance de la taille des groupes les plus puissants, sans préjuger en aucune façon de la hiérarchie par rapport aux Etats.

La contribution des FTN au commerce mondial est encore plus importante que leur contribution à la production.

Le commerce intra-Firme (c'est à dire le commerce transfrontière entre deux filiales d'un même groupe) représente aujourd'hui vraisemblablement près de 30% des échanges internationaux.

Soulignons à cet égard, un des paradoxes de la globalisation. Ces échanges intra-FTN, de filiale à filiale au sein de la même firme, obéissent à des lois différentes de celles de l'économie de marché, puisqu'ils résultent de calculs d'optimisation centralement effectués à l'échelle de l'ensemble du groupe (pour répondre à certains objectifs, comme par exemple pour minimiser la charge fiscale supportée par le groupe).

Donc, à l'ère du monde global, à l'ère de la toute puissance des marchés et du règne désormais sans partage de l'économie de marché, depuis l'effondrement du mur de Berlin, une fraction importante et croissante des échanges échappe à l'économie de marché et s'apparente à la pratique des ex-économies centralement planifiées. Avec une différence non négligeable : il ne s'agit pas d'une planification publique, mais d'une planification privée.

C'est dans le domaine de la finance que la globalisation est la plus avancée.

Pendant les années 1980, la libération, la déréglementation, le décloisonnement des activités financières et la prolifération des innovations ont provoqué une véritable révolution dans ce secteur, aboutissant à unifier planétairement les marchés financiers.

Quelques chiffres méritent d'être médités :

Au milieu des années 90, le montant des transactions sur le marché des changes s'élevait à 1 354 milliards de dollars chaque jour, soit environ 338 500 milliards par an (250 ouvrables). Aujourd'hui : 1 800 milliards/jour.

Le commerce international (importations et exportations) représente moins de 2% de ce total. Les transactions financières (placements et investissements) sont donc 50 fois plus importantes que le commerce international. Pour l'essentiel, ces transactions financières sont à très court terme (quelques heures ou quelques jours).

En comparaison, la capacité de résistance des Etats apparaît dérisoire. Le stock total des réserves de change de tous les gouvernements, c'est-à-dire, la totalité des « munitions » dont ils disposent pour contrer d'éventuelles attaques spéculatives représente tout juste l'équivalent d'une seule journée de transactions sur les marchés des changes contre 16 jours à la fin des années 1970.

Concrètement, comme les crises à répétition des années 90 l'ont bien montré, cela signifie que les Etats n'ont plus la capacité

de contrer les assauts spéculatifs contre leurs monnaies, dès l'instant où les mouvements prennent de l'ampleur.

Dans les parties de bras de fer qui opposent périodiquement les Etats aux marchés financiers, les rapports de pouvoir ont basculé au détriment des autorités nationales.

Cette évolution soulève toute une série de questions :

- Peut-on encore continuer à parler de commerce inter-national ou ne le fait-on pas par commodité ou force de l'habitude ?

- Peut-on continuer à analyser l'économie mondiale comme si elle faite uniquement de Nations.

- Les Etats ne sont-ils pas débordés par la déferlante de l'économie globale ? La globalisation conduit-elle à la défaillance de l'Etat, à la fin de la souveraineté nationale ?

- Quelle place pour les Etats dans les décennies dans cette première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle ?

## **2. Controverses sur le thème de la globalisation et de la gouvernance**

La plupart des publications récentes à propos de la globalisation soulignent cinq idées majeures :

- Le plus souvent, la globalisation est présentée comme un phénomène totalement inédit, un stade nouveau, un nouvel état du monde engendré par la révolution des technologies de l'information et de la communication.

Plus précisément, la globalisation – figure emblématique de la « nouvelle économie » daterait du milieu des années 80.

Certains experts affirment même que l'ère du monde global aurait commencé en 1985. Le choix de l'année 1985 s'explique par la brusque rupture dans la trajectoire des investissements directs internationaux (brusque montée des flux d'IDE à l'échelle

internationaux (brusque montée des flux d'IDE à l'échelle mondiale par contraste avec la période avant 1985). Cette intensification des IDE renforcerait le rôle des firmes « globales » au sens porterien du terme : des firmes dont le rattachement et l'ancrage national des stratégies disparaîtraient.

- La globalisation est aussi tenue pour un processus inéluctable et irréversible.

- La globalisation serait un processus « global ». Cette lapalissade signifie que la globalisation affecterait toute la planète en même temps que tous les aspects de la vie quotidienne. Ce nouveau monde global serait la conséquence d'un mouvement de standardisation et d'uniformisation qui, au-delà de la sphère économique s'étend à la technologie, la politique, la culture (avec la « macdonaldisation » des sociétés), l'environnement, etc.

- Dans ce nouveau monde, intégré planétairement, les clivages nationaux se dissoudraient et les politiques étatiques, devenues de plus en plus inefficaces/inopérantes seraient vouées à périr.

- Cet effondrement des gouvernabilités nationales imposerait à terme l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance globale que seule la *loi du marché*, étendue désormais à l'échelle de la planète tout entière serait en mesure d'assurer.

Telle est la conception défendue par la plupart des théoriciens actuels de la globalisation. Brièvement, je voudrais rapidement argumenter un point de vue sensiblement différent que je résumerai en quatre propositions.

**Proposition n° 1 : la globalisation n'est pas un état du monde. C'est un processus. Et en tant que tel, ce n'est pas un processus nouveau, mais un processus ancien.**

L'historien Jean BOUVIER a écrit que la nouveauté n'est souvent que l'ignorance de l'histoire. Cette appréciation s'applique tout à fait à la globalisation.

De manière évidente, la globalisation est la poursuite contemporaine d'un mouvement ancien qui, certes, s'est accéléré au cours des 3 ou 4 dernières décennies, mais qui remonte au moins à la révolution industrielle et peut être même bien avant et pourquoi pas :

- à la découverte du nouveau monde,
- à l'empire romain, avec un réseau global (à l'échelle du monde connu de l'époque) qui unissait l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie.

On peut trouver de nombreux écrits (d'historiens, de philosophes, de sociologues, d'économistes), qui analysent précisément ce processus.

L'idée que nous vivons dans un monde global est due au sociologue canadien Herbert M. McLUHAN qui mieux que tout autre a décrit dans un ouvrage vieux de plus de 40 ans, ce qu'est la globalisation ...bien avant 1985. De manière encore plus surprenante, ses écrits visionnaires préfigurent aussi Internet.

Dans la *Galaxie Gutemberg* publiée en 1962 s'intéressant aux moyens d'expression et de communication, Mc Luhan, décrit trois âges dans l'histoire de l'humanité :

- La « vie tribale » » dominée par la parole ;
- La « Galaxie Gutemberg » marquée par le triomphe de l'imprimé et les différenciations nationales,
- Enfin le « village global » dans lequel l'écriture devient un moyen de communication désuet à l'âge de l'électronique : « le progrès de la communication allait bientôt créer un monde à l'image d'un village global ressemblant non pas à une immense bibliothèque, mais à un réseau de tam-tams tribaux en interdépendance totale et coexistence forcée ».

De même la description du monde que donne Paul VALERY en 1945 dans *Regards sur le monde actuel et autres*

essais est aussi explicite que celle donnée aujourd'hui par les théoriciens de la globalisation. Elle évoque en outre irrésistiblement la théorie du chaos et les phénomènes de contagion des crises financières des années 90.

Paul VALÉRY observe en effet, qu'un certain ordre s'installe, une ère nouvelle commence (...). Le temps du monde fini commence (...). Une solidarité toute nouvelle, excessive et instantanée, entre les régions et les événements est la conséquence déjà très sensible de ce grand fait». Antérieurement ajoute l'auteur, « toute politique spéculait sur l'isolement des événements. L'histoire était faite d'événements qui se pouvaient localiser. Chaque perturbation produite en un point du globe se développait comme dans un milieu illimité ; ses effets étaient nuls à distance suffisamment grande ; toute se passait à Tokyo comme si Berlin fut à l'infini. Il était donc possible de prévoir, de calculer et d'entreprendre.

Ce temps touche à sa fin. Toute action désormais fait retentir une quantité d'intérêts imprévus de toutes parts, elle engendre un train d'événements immédiats, un désordre de résonance dans une enceinte fermée.

Par là, la nouvelle politique est à l'ancienne ce que les brefs calculs d'un agioteur, les mouvements de la spéculation dans l'enceinte du marché, ses oscillations brusques, ses retournements ses profits et ses pertes instables sont à l'antique économie du père de famille (...), les pensées d'un Machiavel ou d'un Richelieu auraient aujourd'hui la consistance et la valeur d'un « tuyau de bourse » (NRF, Gallimard, 1945, p 23-25).

On pourrait trouver d'autres descriptions similaires plus anciennes remontant au moins au XIX<sup>e</sup> siècle.

Finalement, ce qui est nouveau, ce n'est peut être pas tant la réalité de la globalisation, que la prise de conscience de celle-ci, c'est-à-dire la prise de conscience d'une commune appartenance à la terre-patrie, de la fragilité de celle-ci. Cette perception est facilitée par la conquête et la géo-surveillance de la planète par satellite.

### **Proposition n° 2 : la globalisation n'est pas irréversible**

De même, dans une étude publiée en 1990 par NBER, Bordo, Eichengreen et Irwin démontrent, chiffres à l'appui, que la seconde moitié du XIXe siècle avant connu une vague de globalisation similaire conduisant à des niveaux d'intégration globale comparable en 1869 aux niveaux actuels (ratio exportations/PIB, IDE/PIB, etc.) Cette ère précédente de globalisation a été suivie d'une phase de désintégration globale avec un retour au nationalisme du fait de la première guerre mondiale puis de la grande dépression. Lorsque éclate la seconde Guerre mondiale, la fermeture des économies (avec la montée du protectionnisme), les désordres financiers et la fragmentation du monde ont totalement détruit la globalisation héritée de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Clairement, la globalisation n'a rien d'un processus unidirectionnel et irréversible. Son cours peut être influencé par les choix politiques et par des crises économiques et politiques majeures

**Proposition n°3 : la globalisation cependant est devenue aujourd'hui dominante** (ce qui n'était pas le cas au même degré à la fin du XXe siècle)

La finitude du monde décrite par Valéry et la village global de McLuhan s'appliquent pleinement à la finance.

Il en va de même des questions d'environnement, telles que l'abattage des forêts tropicales, l'effet de serre, la réduction de la couche d'ozone, etc.

Tous ces dossiers sensibles sont devenus de véritables problèmes globaux, c'est-à-dire des questions pour lesquelles les frontières n'ont plus grande signification, des questions, enfin dont la résolution, elle aussi, ne peut être que globale, le cadre national étant inadapté.

Ces risques liés à la prolifération des armes nucléaires, les risques nucléaires civils, la lutte contre le trafic de drogue et contre les mafias, la lutte contre les nouvelles maladies, contre la spéculation sont des questions de nature similaire.

**Proposition n° 4 : la globalisation est cependant un processus inachevé et asymétrique**

Trois arguments militent en ce sens :

- la globalisation est inachevée au sens où elle ne fait disparaître ni les nations, ni le rôle des Etats. La globalisation ne gomme pas l'affirmation des nationalités. L'effondrement du système d'économies centralement planifiées et la disparition du clivage Est/Ouest qui est un moment important du processus de globalisation (tant politique qu'économique) s'est accompagné d'une résurgence (parfois violente) d'identités nationales et sub-nationales.

Il serait donc hâtif d'affirmer que la globalisation signifie la fin des frontières nationales. Il me paraît plus exact de dire qu'elle altère l'exercice des souverainetés, qu'elle complique la tâche des pouvoirs publics et complique singulièrement la conduite des politiques nationales, ce qui ne veut absolument pas dire qu'elle abolit la souveraineté économique des Etats.

Une des grandes difficultés auxquelles sont confrontés les Etats dans la conduite de leurs politiques économiques est que la globalisation, en renforçant les interdépendances planétaires, rend plus contradictoires les conséquences internes et les conséquences externes des mesures adoptées.

Ainsi, par exemple, une baisse des taux d'intérêt a des effets internes bénéfiques. Elle stimule la consommation, les investissements et l'activité économique en général. Mais l'effet interne (favorable) de cette mesure est contrarié par son effet externe (sortie de capitaux, source de déficit de la balance des paiements).

On peut sûrement interpréter de la même façon la *difficulté de gérer les taux de change et d'assurer la stabilité des cours des monnaies.*

Compte tenu de ces difficultés et de l'impossibilité où ils sont de pouvoir agir efficacement seuls sur certaines questions, les Etats pour préserver leur pouvoir de décision, n'ont, paradoxalement, pas d'autre choix que de consentir aux abandons de souveraineté qu'implique le renforcement de leur coopération.

Mais cette coopération, bien qu'indispensable est difficile à mettre en œuvre effectivement comme on a pu le constater à de multiples reprises au cours des dernières années.

- Pendant toutes les phases historiques de globalisation, l'intégration mondiale s'est effectuée sous la dominance d'un pays leader : l'Angleterre au XIXe siècle, les USA dans la deuxième moitié du XXe siècle. La globalisation n'est donc pas un processus qui s'impose à tous les pays de la même façon. C'est au contraire un processus asymétrique plus ou moins fortement subi selon les pays.

- La globalisation est tout sauf globale. Elle laisse à l'écart des régions entières du monde (notamment en Afrique). Certains pays ne reçoivent pratiquement aucun flux d'investissement étrangers et restent à l'écart des changements technologiques dans le domaine des communications et de l'information.

Si la globalisation reste inachevée, c'est sûrement parce qu'elle est plus complexe qu'un simple processus de standardisation. Il est vrai que la globalisation uniformise et standardise (notamment sur le plan culturel). Mais elle fragmente aussi et marginalise en même temps qu'elle intègre. Elle crée notamment des disparités de richesse et de niveaux de vie.

Tout se passe comme si à l'image d'un fleuve, la globalisation avait besoin d'inégalités pour prendre son ampleur. Mais là s'arrête la comparaison ; car contrairement à l'érosion des fleuves qui réduit les dénivellations, la globalisation reconstitue des disparités.

### 3. L'Algérie dans le processus de globalisation

Pour autant qu'on puisse en juger en fonction des données statistiques collectées, l'Algérie n'est que très partiellement intégrée au mouvement de globalisation. Les deux principaux indicateurs du niveau de globalisation portent sur le ratio IDE/PIB et commerce extérieur /PIB

- **Intégration financière** : si l'on se réfère au ratio flux d'IDE privés entrants (ou flux nets d'IDE privés)/ PIB, l'Algérie est faiblement intégrée mondialement. Malgré une augmentation rapide (le flux net a presque triplé entre 2000 et 2001), l'Algérie est très en deçà de tous les pays en transition et des pays comparables. Les flux nets d'entrée d'IDE en Algérie représentent moins du quart du service de dette.

En outre l'intégration de l'Algérie dans le processus de globalisation repose essentiellement sur le secteur des hydrocarbures.

Ceci rend le pays particulièrement sensible à la volatilité des cours mondiaux du pétrole et partant des termes de l'échange. Selon une étude réalisée par la banque mondiale sur la période 1971 – 1999, sur un échantillon de 144 pays, seul 9 d'entre eux ont un indice de volatilité des termes de l'échange plus élevé que l'Algérie.

Cette volatilité externe induit une instabilité des recettes publiques (60% des recettes publiques viennent du pétrole) et se répercute sur l'ensemble de l'économie.

Elle pénalise la croissance économique ainsi que les investissements privés domestiques, comme les investissements extérieurs.

On outre, l'industrie pétrolière étant relativement peu « travaillistique » même lors des phases de cours élevés (comme actuellement) l'intensification du rythme de la croissance ne s'accompagne pas d'une amélioration sensible de l'emploi.

Ce qui fait l'utilité d'une baisse de la protection, ce ne sont pas les vertus de l'ouverture au vent du large, mais le fait qu'elle s'articule avec une dynamique de développement qui implique toute la société.

L'ouverture n'est bénéfique que si elle s'accompagne d'un renforcement de la compétitivité.

Mais la compétitivité n'est pas l'affaire de quelques-uns, des quelques entreprises ou le résultat de la qualité et de l'intensité de l'effort productif ou de l'esprit d'entreprise de quelques individus. Elle nécessite la mobilisation de toute la nation. C'est une création collective dans laquelle l'Etat surtout dans le contexte des pays du Sud a un rôle essentiel à jouer : celui de mobilisateur des énergies de tous les acteurs sociaux.

... in the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

Un accroissement de l'attraction du pays pour les investisseurs internationaux passe par une plus grande stabilité sociale et politique du pays et par une amélioration de l'environnement d'affaire.

**Intégration commerciale :** si l'on se réfère au ratio commerce extérieur (exportations + importations) sur le PIB, le niveau d'intégration commerciale de l'Algérie dans le processus de globalisation est similaire à celui du Maroc (55% pour l'Algérie en 2001, 53% pour le Maroc) ?, mais en deçà de celui de la Tunisie (80%).

Ici encore l'Algérie est ouverte commercialement essentiellement via les hydrocarbures. Les exportations du seul pétrole brut ont représenté le quart des recettes totales d'exportations en 2002. Elles représentent 95% des exportations de l'Etat.

Si le degré d'ouverture commerciale s'est accru notamment, la progression des exportations algériennes a été plus lente que l'expansion de la demande mondiale : 2,2% contre 5,5%, entre la fin des années 80 et le milieu des années 90.

En outre, la diversification des exportations a eu tendance à se réduire au cours des dernières années. Les exportations de produits manufacturés représentaient 4% des exportations totales en 1996 et 2,3% en 2002. On peut voir là l'effet de la hausse récente du prix du pétrole.

Avec l'accord d'association avec l'UE conclu en décembre 2001 et les nouvelles négociations engagées en vue de l'accession du pays à l'OMC, un processus de libération commerciale a été engagé qui se traduit par une baisse notable du taux moyen de protection douanière.

Dans le cadre de l'accord de libre-échange euro-méditerranéen auquel l'Algérie s'est ralliée fin 1991, les droits de douane doivent être progressivement éliminés sur la plupart des produits industriels sur une période de 12 ans.

Initialement comparable à celui des pays voisins le taux moyen de protection a été ramené de 24,2% en 1998 à 17,3% en 2003 .

Cette baisse rapide n'est cependant pas aussi rapide que celle réalisée, initialement du moins, par les pays en transition

L'écrêtage des « pics tarifaires », c'est-à-dire la baisse des taux les plus élevés, a également été engagé puisque le taux maxi a été réduit de 45% à 40% en 2001 puis à 30% en 2002.

Cependant dans la mesure où l'abaissement des droits de douane portera d'abord principalement sur les importations de biens intermédiaires et des biens d'équipement, tandis que la baisse des droits sur les produits finis n'interviendra que plus tardivement, la protection effective devrait se maintenir voire s'accroître à court et moyen terme, ce qui peut être utile, si ce délai est mis à profit pour s'ajuster à cette nouvelle donnée.

Un autre indicateur de cette intégration partielle et limitée de l'Algérie dans le processus de globalisation est la faible présence des banques étrangères en Algérie : les actifs des banques étrangères en Algérie représentent 2% du total des actifs bancaires.

### **Conclusion**

Dans cette présentation, j'ai défendu l'idée que la globalisation n'appelle pas, contrairement à une idée répandue, un déclin des Etats et des politiques étatiques. Aux USA, en Europe et au Japon, le rôle des Etat n'est pas moindre qu'autrefois.

De même, il serait dangereux pour les pays du Sud de s'en remettre au « tout marché » pour assurer leur insertion efficace dans la globalisation. Manifestement, la libération ne peut pas tenir lieu de politique de développement. De manière évidente, les bénéfices que l'Algérie peut attendre d'une intégration accrue dans le mouvement de globalisation paraissent aléatoires aussi longtemps que le pays restera aussi dépendant des seules ressources pétrolières.